

ACORAM

ASSOCIATION DES OFFICIERS DE RÉSERVE DE LA MARINE NATIONALE

SECTION DE SAINT-MALO / RENNES



Site ACORAM : <http://www.acoram.fr>

Président :	C.F. (H) Antoine Virenque	06 72 34 01 42	avirenque@gmail.com
Vice-président :	C.F. (H) Claude-Henri Ronin	06 07 03 35 25	chr.combourg@gmail.com
Vice-président :	E.V.1 (H) Bernard Metzler	06 14 59 63 68	bmetzler@wanadoo.fr
Secrétaire :	C.F. (H) Alfred Joël Le Gourriérec	06 31 10 44 87	ajlg2@orange.fr
Trésorier :	C.C. (H) Yves Pauthier	06 77 22 31 22	yves.pauthier@orange.fr
Coopérative :	C.F. (H) Loïc Coulbeaux	02 99 88 34 62	louis.coulbeaux@yahoo.com
Logistique :	E.V.1 (H) Jean-François Nottin	02 99 88 14 25	jean-francois.nottin@orange.fr

Hommage aux anciens

Notre section Saint-Malo-Rennes est considérée comme l'une des plus actives de l'ACORAM. Elle le doit à la participation de ses adhérents à ce qui leur est proposé, le rôle d'initiateur, d'agitateur, du bureau, étant irremplaçable pour étudier des idées, voir leur application pratique, les proposer aux membres, etc.

L'ACORAM a été créée par le commandant Ducuing le 9 juillet 1925, au sein de l'UNOR, elle approche donc de son centenaire et résiste aux outrages du temps.

Le 14 juillet 1965, une cérémonie militaire était l'occasion d'honorer le président-fondateur de la section malouine, le lieutenant de vaisseau de réserve André Renault, professeur agrégé de mathématiques, responsable également de la création de la Préparation Militaire Marine, installée alors à l'arsenal dans les locaux actuels de la gendarmerie maritime.

Le bureau de l'époque comprenait Messieurs Pinson, Désiré Bouffant, Paul Quentel et Jean Cariou.



ILLE-ET-VILAINE

L'A.C.O.R.A.M. Ille-et-Vilaine, dont le siège est à Rennes, manifeste sous la présidence du Capitaine de Corvette PIHAN une grande activité qui s'étend maintenant aux limites du Département ; nous avons appris en effet la création d'une sous-section à Saint-Malo - Saint-Servan animée par le Lieutenant de Vaisseau de Réserve RENAULT et l'Officier Principal des Equipages PINSON.

A peine née, cette sous-section manifeste son dynamisme en organisant, tous les mois, une réunion des Officiers de Réserve de la région à l'Ecole de la Marine marchande de Saint-Malo, dont le directeur a mis très aimablement une salle à sa disposition.

Par ailleurs, à l'occasion de la conférence donnée à Saint-Malo par le Contre-Amiral SACAZE, le samedi 13 mars, la sous-section Saint-Malo - Saint Servan a réussi le « coup de maître » de réunir une quarantaine d'Officiers de réserve à un déjeuner amical auquel assistaient de nombreuses et charmantes épouses.

Le C.I.R.A.M. Brest est heureux d'adresser ses remerciements les plus vifs aux organisateurs de cette réunion, sans oublier l'O.R.I.C. Quantel représentant du C.I.R.A.M. à Saint-Malo, le Capitaine de Corvette GEORGES et l'Ingénieur de Marine SAINT-TIGNY qui se dépensent sans compter pour organiser la visite du barrage de la Rance par les Officiers de réserve.

Extrait du n°48 de la revue Marine de l'ACORAM de juillet 1965.

Vœux 2022

Chers camarades,

Le rappel de ce que nous devons à nos fondateurs ne doit pas conduire à se dire «c'était mieux avant» mais à suivre, à notre façon, leur exemple de dynamisme et d'engagement. Le texte proposé par Richard Johnson et Joël Le Gourrierc rend compte d'une cérémonie de 1965. Souvenons-nous : guerre froide, guerre du Viet Nam, le contexte international avait en dominante l'affrontement entre les «deux grands» dans une rivalité économique et militaire.

Certes, si l'on prend comme référence le nombre de passerelles, la Marine d'il y a près de soixante ans avait une autre allure que celle d'aujourd'hui. C'était la Marine du service national, la Marine ayant bénéficié des constructions ayant suivi la seconde guerre mondiale, etc. Si l'on prend en compte les capacités d'intervention, la maîtrise de techniques au premier rang desquelles il faut mettre le nucléaire ou la mise en œuvre du numérique, on doit se dire que comparaison n'est pas raison.

L'ACORAM n'est pas une association d'anciens mais d'abord une association de réservistes même si bon nombre d'entre nous sont honoraires. Ceux qui sont réservistes sont, bien évidemment, au service de la Marine d'aujourd'hui et de demain avec les outils et procédures du moment. La section de Saint-Malo / Rennes a eu l'honneur d'organiser en septembre les journées nationales de l'ACORAM. Cela nous a donné l'occasion d'apprécier l'engagement de nos jeunes camarades, leur disponibilité et leur souci de concilier cet engagement avec une vie familiale et une carrière professionnelle.

Bien sûr, la fin d'année approchant, nous espérons pouvoir nous retrouver pour échanger des souvenirs, évoquer des projets et, surtout, formuler des vœux. La sagesse, notamment afin de vous éviter une multiplication de tests sanitaires, conduit à différer ces retrouvailles à une date que je suis, hélas, bien incapable de fixer. Nous envisagerons en temps voulu une reprise de nos activités, notamment pour la tenue de notre assemblée générale. A cet égard, je renouvelle ce que j'ai indiqué lors de notre dernière réunion : le renforcement du bureau est nécessaire, toutes les bonnes volontés étant les bienvenues, même pour des tâches partielles et peu consommatrices de temps et d'énergie.

C'est donc par ce bulletin, qu'au nom du bureau de la section et à titre personnel, je vous adresse ici mes meilleurs vœux pour vos familles et vous-mêmes : santé bien sûr, sérénité et joie de vivre, épanouissement dans vos activités professionnelles ou associatives.

Bien cordialement

C.F (H) Antoine Virenque

Le « bateau du futur » verra le jour à Saint-Malo-Rennes

Le 24 novembre une convention a été signée entre le Lycée maritime, le Comité départemental des pêches (CDPMEM), le CRESCO de Dinard et le Crédit maritime du Grand Ouest. Il s'agit de concevoir l'architecture navale d'un bateau hybride diesel / électrique. Le monocoque de 14 à 15 mètres de long aura vocation à devenir un navire de recherche et d'enseignement maritime. Le projet est d'environ 1,6 M€ dont 1,5 M€ proviendront du plan de relance. Livraison pour le 30 avril 2023. (source *Le Pays Malouin*, 2 décembre 2020).

Nouvelles de la Marine Nationale



Pour la deuxième année consécutive, le prix d'excellence en matière de lutte anti-sous-marine, délivré par le commandant de la 6ème flotte américaine, a consacré des unités françaises.

Chaque année, la 6ème flotte américaine récompense ses unités les plus performantes en matière de lutte anti-sous-marine. Pour l'année 2021, l'amiral Eugene Black, commandant la 6ème flotte américaine basée à Naples, a récompensé le savoir-faire français. Les marins de l'état-major du groupe aéronaval (CTF 473) et des frégates multi-missions (FREMM) Languedoc et Provence ont ainsi eu l'honneur et la fierté de recevoir de l'US Navy le prestigieux « Hook'em Award ». Ces deux FREMM, agissant sous le commandement tactique du groupe aéronaval (CTF 473) et sous le contrôle opérationnel du Centre des opérations de la Méditerranée (COM), ont en effet démontré leur excellence en matière de lutte anti-sous-marine, observées par la marine américaine lors de manœuvres conjointes en Méditerranée au cours des derniers mois.

En 2020 déjà, l'état-major du groupe aéronaval français et les FREMM Bretagne et Auvergne, s'étaient vus remettre ce prix. Il faut remonter à 1991 pour trouver la dernière remise de ce prix à une unité française. Il s'agissait alors de la flottille d'Atlantique 21F, stationnée sur ce qui était alors la base aéronautique navale de Nîmes-Garons.

Dotées de capteurs ultras performants et de capacités de traitement de l'information, d'analyse et d'intervention particulièrement efficaces, notamment pour lutter contre la menace sous-marine, les FREMM et leur hélicoptère embarqué Caïman marine constituent des outils de pointe à la main des états-majors opérationnels. Ces derniers peuvent ainsi s'appuyer sur ces capacités pour mener le très large spectre d'opérations qui peuvent leur être confiées dans des zones de compétition, de contestation, voire d'affrontement. (Source *Cols Bleus*)

Signature du plan stratégique d'interopérabilité Marine et US Navy

Le 17 décembre 2021, le vice-amiral Christophe Lucas, autorité de coordination des relations internationales de la Marine, et le Vice Admiral Merz, son homologue américain, ont signé le Plan stratégique d'interopérabilité – ou Strategic Interoperability Framework (SIF) – au nom des Chefs d'état-major de la Marine et de l'US Navy (1).

Ce plan, fruit d'un travail initié il y a deux ans, fixe des objectifs précis destinés à améliorer continuellement, pendant les 20 prochaines années, l'interopérabilité entre les deux marines et comporte notamment un effort ciblé sur le haut du spectre opérationnel : maîtrise des espaces océaniques et projection de puissance. Il facilite les contacts entre les états-majors et prévoit l'établissement du cadre autorisant l'échange d'informations et de données classifiées.

Ce corpus marque donc une avancée très significative et l'aboutissement d'une volonté commune de renforcer la coopération entre les deux marines, en dépit des mers agitées que les deux pays ont récemment traversées.



(1) Initialement prévu à Paris en présence d'une délégation d'une vingtaine de militaires et civils de l'US Navy, le Dialogue Stratégique a été réorganisé, au regard du contexte sanitaire incertain, en visioconférence entre, d'une part, ALRI à l'Etat-major de la Marine et, d'autre part, la délégation américaine accueillie par l'attaché naval à l'ambassade de France à Washington.

(Source SIRPA MARINE)

Remise du fanion à la PMM Dinard Saint-Malo

La cérémonie s'est déroulée le samedi 11 décembre, dans la caserne de Dinard, en format 'restreint'. Vingt-huit stagiaires composent les effectifs de la PMM Commandant Charcot dont le chef du centre est le MP (R) Thierry Torrens. Nous souhaitons aux cadres et aux stagiaires une bonne année, en espérant qu'ils pourront effectuer la totalité du programme prévu.

